

UN ÉCHANGE INTERACTIF D'EXPÉRIENCES

ponctué de 15 minutes de questions / réponses

LES INTERVENANTS

Universitaires, avocats, associations et organisations syndicales de la sphère maritime nationale et internationale, ils répondront aux questions que vous vous posez sur les thèmes de ces deux journées

Patrick CHAUMETTE – Professeur de droit social des gens de mer à l'université de Nantes

Annie GOUZIEN – Ingénieur de recherche, sociologue au LESSOR (Laboratoire d'économie et de sciences sociales de Rennes) à l'université de Rennes II

Gérard PODEVIN – Directeur-adjoint au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) pour la région Bretagne, économiste de formation

Abdoulaye SENE – Sociologue, environnementaliste à l'Institut des sciences de l'environnement, université de Dakar au Sénégal

Jean-Claude HERVÉ, membre du Collectif anti-marées noires et d'ATTAC

Jean Tancred VACHER, directeur de l'Apostolat de la mer (coordinateur régional océan indien africain) à l'Île Maurice, ancien marin et syndicaliste

James SMITH, permanent de l'Union fédérale maritime FGTE-CFDT et, coordinateur ITF pour la France.

Pierre HAMEZ, membre du Groupe mer du CCFD

**Programme de la
journée du 22 janvier 2004**

A TRAVAIL INTERNATIONAL,

8 h 30

Accueil des participants

8 h 45

Présentation du déroulement et des objectifs de la journée

9 heures

L'accueil des marins dans les ports et la notion de bien-être, (convention 163 de l'OIT) : M. COUDRAY

9 h 45

La dimension internationale de l'Apostolat de la mer, M. VACHER **annulé**

10 h 30

PAUSE

10 h 45

L'évolution du droit maritime chypriote en vue de l'adhésion à l'Union européenne, Me CHRISTODOULOU-VAROTSI

11 h 30

L'évaluation de la qualité des brevets maritimes, les propositions de la Commission européenne, Mme Christina VARTSOS-TZANNETAKIS

12 h 15

La dimension sociale des contrôles des navires par l'État du Port, M. TERTRIN

DROIT INTERNATIONAL

13 heures

DÉJEUNER

14 h 30

L'action syndicale internationale, la simple tolérance des inspecteurs ITF à bord des navires, M. SMITH

15 h 15

La coordination des campagnes contre les pavillons de complaisance, Mme MAUREL pour Agir Ici, M. HERVE pour ATTAC, M. HAMEZ pour le Groupe mer du CCFD

16 heures

Les registres internationaux des pays européens ? M. CHAUMETTE

17 heures

Synthèse et conclusion

Suite LES INTERVENANTS

Domingo GONZALEZ-JOYANES, Directeur juridique national de l'apostolat de la mer et du centre des droits du marin (Madrid, Espagne), délégué ICMA devant le BIT, avocat et universitaire de formation.

Iliana CHRISTODOULOU-VAROTSI, docteur en droit Département d'études internationales et européennes (Université Paris-I), avocate et chargée de cours à l'université Panteion d'Athènes, Grèce.

Yvonne GUICHARD-CLAUDIC, Maître de conférences en sociologie à l'université de Brest

Alain COUDRAY, Président d'honneur de la Fédération des associations d'accueil de marins (FAAM)

Angel LLORENTE, secrétaire de la FAAM

Yves TERTRIN, Inspecteur du travail maritime, Direction régionale affaires maritimes Pays de la Loire.

Christina VARTSOS TZANNETAKIS, juriste à l'unité « Politique maritime et technologies » de la Commission européenne

Caroline MAUREL Chargée de campagne pour Agir ici pour un monde solidaire.

Programme de la

journée du 23 janvier 2004

**ABANDON DE MARINS :
Traitement et prévention**

8 h 30
Accueil des participants.

8 h 45
Présentation du déroulement et des objectifs de la journée.

9 heures
Quelle évolution ? Fédération des associations d'accueil des marins, M. LLORENTE.

9 h 45
La situation en Espagne, M. GONZALEZ JOYANEZ.

10 h 30 **PAUSE**

10 h 45
La situation en Grèce et à Chypre, Me CHRISTODOULOU-VAROTSI

11 h 30
Des résolutions A930 (22) et A 931 (22) de l'Assemblée de l'OMI aux réformes du droit français, M. CHAUMETTE

12 h 15

**LES CONDITIONS SOCIALES DE
LA PECHE**

13 heures **DÉJEUNER**

14 h 30
Pénurie de marins et carrières professionnelles à la pêche maritime, M. PODEVIN et Mme GOUZIEN.

15 h 30
L'action des femmes de marins au cours des dix dernières années, dans sa dimension française et européenne : Mme GUICHARD-CLAUDIC.

16 h 15
Pêcheurs artisans et chalutiers étrangers, M. SENE.

17 heures
Synthèse et conclusion